

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'ARBITRAGE PLUS PICTON MAHONEY

Chez Gestion d'actifs Picton Mahoney, nous reconnaissons l'importance croissante des exigences en matière de connaissance du produit. Pour vous aider à cet égard, nous avons préparé ce document de connaissance du produit pour chacun de nos fonds communs de placement et placements alternatifs liquides. Ces documents sont soigneusement conçus pour inclure les renseignements dont vous pourriez avoir besoin pour satisfaire aux exigences en matière de connaissance du produit concernant les portefeuilles dont vous nous avez confié la gestion. Vous pouvez vous attendre à trouver ces documents chaque trimestre.

Ce document couvre les aspects suivants :

- [APERÇU DE L'ENTREPRISE](#)
- [COMPRENDRE NOTRE PROCESSUS](#)
- [CONNAISSANCE DU PRODUIT](#)
- [CE QUI NOUS DISTINGUE](#)
- [RESSOURCES UTILES POUR TERMINER LE PARCOURS DE CONNAISSANCE DU PRODUIT](#)

APERÇU DE L'ENTREPRISE

Notre mission	Aider les investisseurs à atteindre leurs objectifs financiers avec plus de certitude.
Historique de l'entreprise	<p>L'entreprise Gestion d'actifs Picton Mahoney (« GAPM ») a été fondée en 2004 dans le but de fournir des services de gestion de placements de pointe aux investisseurs institutionnels, particuliers et à valeur nette élevée au Canada.</p> <p>En date du 30 juin 2024, GAPM avait environ 10,7 milliards de dollars d'actifs sous gestion de sous-conseils, de fonds de couverture et de fonds communs de placement, et était détenue à 100 % par les employés depuis sa création.</p>
L'équipe de placement	<p>Le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney est géré par Craig Chilton, CFA et Tom Savage, CFA.</p> <p>Craig Chilton, gestionnaire de portefeuille, s'est joint au gestionnaire en janvier 2020. M. Chilton possède une vaste expérience dans le domaine des stratégies d'arbitrage événementielles. Avant de se joindre au gestionnaire, il était gestionnaire de portefeuille chez Vertex de janvier 2010 jusqu'à l'achèvement de l'opération. Auparavant, il occupait le poste de directeur général chez Marchés mondiaux CIBC inc., où il a été négociateur pour compte propre pendant 15 ans à Toronto, New York et Vancouver. M. Chilton a entrepris sa carrière en finances dans le domaine des services bancaires d'investissement auprès de Lancaster Financial et, par la suite, de Richardson Greenshields. M. Chilton a commencé à travailler dans le secteur en 1991, détient le titre de CFA (analyste financier agréé) et est membre de la Vancouver Society of Financial Analysts. Il a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées (génie électrique) de l'Université de Toronto.</p> <p>Tom Savage, gestionnaire de portefeuille, s'est joint au gestionnaire en janvier 2020. M. Savage possède une vaste expérience des stratégies non traditionnelles et fait partie de l'équipe de gestionnaires spécialisée dans l'arbitrage de fusions, l'arbitrage événementiel et les situations spéciales. Avant de se joindre au gestionnaire, il était gestionnaire de portefeuille chez Vertex de janvier 2010 jusqu'à l'achèvement de l'opération. Avant de se joindre à Vertex, il était gestionnaire de portefeuille chez Vertex de janvier 2010 jusqu'à l'achèvement de l'opération. Avant de se joindre au gestionnaire, M. Savage était un négociateur pour compte propre chez Marchés mondiaux CIBC inc., où il était responsable de l'arbitrage d'actions et de produits dérivés, ainsi que des stratégies de situations spéciales. Auparavant, il a travaillé dans le domaine du placement privé auprès de Birch Hill Equity Partners et a amorcé sa carrière d'analyste d'actions chez KBSH Capital Management. M. Savage détient le titre de CFA (analyste financier agréé) et est membre de</p>

LE PROCESSUS

Notre philosophie et pourquoi elle fonctionne

La philosophie de placement de GAPM est fermement ancrée dans la conviction que le changement fondamental est le principal moteur du rendement du cours des actions. Nous croyons également que des processus systématiques et reproductibles, conjugués à de solides capacités de gestion des risques, sont la clé d'un placement réussi et d'un rendement supérieur constant. GAPM est née de ces principes, qui demeurent intacts et inchangés à ce jour.

La raison d'être de notre raisonnement :

- La communication de renseignements dans de nombreux marchés est efficace et instantanée, et les titres reflètent rapidement toute l'information connue. Par conséquent, les changements périphériques représentent le principal facteur dictant l'évolution des prix.
- Nos recherches ont révélé que les changements fondamentaux positifs et négatifs ont tendance à se produire en groupes.
- De nombreux investisseurs hésitent à changer leur opinion de longue date sur un titre, même si les renseignements fondamentaux changent sous leurs yeux.
- De petits changements effectués aujourd'hui peuvent prendre une ampleur considérable au fil du temps.

Nous croyons qu'une bonne élaboration de portefeuille est un facteur de différenciation clé dans le secteur canadien des placements. Notre objectif est d'élaborer des portefeuilles diversifiés qui maximisent l'exposition des investisseurs aux caractéristiques de changement fondamental auxquels nous accordons de l'importance, tout en maintenant nos cibles de risque prédéterminées.

Notre processus

Les étapes typiques de notre processus de placement par arbitrage de fusions sont les suivantes :

- Annonce publique d'une fusion ou d'une acquisition.
- Évaluation des principaux risques liés à la transaction.
- Examen des données fondamentales et des valorisations.
- Examen de l'historique des opérations et des nouvelles importantes.
- Revue de la documentation juridique (accords de fusion définitifs), dépôts auprès de la SEC, etc.
- Examen des exigences réglementaires uniques.
- Analyse antitrust, au besoin.
- Surveillance continue des jalons pertinents et des nouvelles.

Nous visons à acheter des titres dans des sociétés ciblées par l'activité de fusions-acquisitions à une décote par rapport au prix de la transaction en fonction des modalités de la transaction et aussi à couvrir les expositions aux actions d'acquéreur lorsqu'une transaction de fusions-acquisitions comprend des actions émises par l'acquéreur.

La règle générale appliquée est que si de nouveaux renseignements révèlent que la thèse originale d'une opération a changé, les titres détenus peuvent être modifiés.

Élaboration de portefeuille

Les logiciels d'optimisation et de contrôle des risques sont utilisés comme outil pour aider les gestionnaires de portefeuille à pondérer efficacement les titres afin de maximiser le rendement potentiel du portefeuille sans prendre un risque excessif tout en tenant compte de ce qui suit :

- Concentration des titres
- Concentration des segments
- Concentration sectorielle
- Flux, positionnement et liquidité

Le gestionnaire de portefeuille évalue tous les renseignements et prend les décisions finales en ce qui concerne le choix et la pondération des titres du portefeuille.

Gestion des risques

Les portefeuilles de nos clients sont suivis en permanence par notre comité de gestion des risques spécial, composé de collaborateurs issus de chacune des équipes suivantes :

- Risque et recherches quantitatives;
- Gestion de portefeuille, actions;
- Titres à revenu fixe;
- Conformité.

Le comité est chargé d'établir et d'examiner les mesures de contrôle et les lignes directrices appropriées pour gérer les risques de placement potentiels (y compris le risque de liquidité), de superviser le suivi des stratégies et de transmettre

les questions connexes à la haute direction. Cette fonction assure le respect des lignes directrices respectives en matière de politique de placement tout en atténuant quotidiennement les expositions imprévues.

**Discipline d'achat
et de vente**

Les systèmes de gestion du risque et d'optimisation de portefeuille exclusifs servent d'outil pour déterminer la pondération des titres. Nous adoptons toujours une position fondée sur une thèse de placement. Lorsque l'entreprise sous-jacente présente un changement relatif ou absolu négatif, ou que notre thèse n'est plus valide, nous ajustons les pondérations de position en conséquence. Les gestionnaires de portefeuille ont le dernier mot sur les ajouts, les réductions et la pondération.

**Recherches sur
les placements**

La grande majorité des recherches et des idées en matière de placements sont produites à l'interne. Nos équipes quantitative et fondamentale fonctionnent de manière indépendante, fournissant des recommandations basées sur leurs évaluations approfondies de tendances précises et de caractéristiques de changement fondamental.

Notre équipe de placement tire également parti des renseignements provenant de diverses sources concernant les transactions de fusions-acquisitions, les scénarios de changement et les prévisions de bénéfices pour déterminer les hypothèses qui sont intégrées dans ses modèles.

CONNAISSANCE DU PRODUIT

Objectif	L'objectif de placement du Fonds est de générer des rendements positifs constants, assortis d'une faible volatilité et d'une faible corrélation avec les marchés boursiers, en offrant une exposition avec effet de levier au Fonds alternatif d'arbitrage fortifié Picton Mahoney qui investit dans des titres au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays étrangers.	
Stratégie	<p>Le Fonds utilise l'effet de levier pour accroître les rendements et a l'intention d'obtenir une exposition de 200 % au Fonds alternatif d'arbitrage fortifié Picton Mahoney, déduction faite des coûts d'emprunt et/ou de courtage. Le sous-jacent utilise une stratégie d'arbitrage des risques, qui est une approche de placement hautement spécialisée conçue pour profiter de la réussite des fusions, des prises de contrôle, des offres d'achat, des rachats à effet de levier, des scissions, des liquidations et d'autres réorganisations d'entreprise.</p> <p>Il existe plusieurs techniques d'arbitrage des risques qui peuvent être utilisées en fonction des caractéristiques de l'opération individuelle faisant l'objet de l'arbitrage. L'activité d'arbitrage des risques la plus couramment utilisée consiste à acheter les actions d'une société cible d'une acquisition annoncée à une décote par rapport à sa valeur attendue à l'issue de l'acquisition. Lorsqu'une offre d'acquisition, une fusion ou un arrangement comportant une contrepartie en espèces ou des titres de la société acquéreuse est annoncé, la valeur des titres et/ou des espèces à recevoir peut être supérieure ou inférieure au cours de marché des titres de la société cible contre lesquels ils doivent être échangés. Si le gestionnaire estime qu'il est probable que la transaction proposée ou une opération de plus grande valeur se concrétise, le Fonds peut acheter des actions de la société cible.</p> <p>Le gestionnaire utilise des stratégies de placement conçues pour réduire l'exposition au marché, y compris la vente à découvert et l'achat et la vente d'options. En particulier, le gestionnaire peut se livrer à la vente de titres à découvert lorsque les conditions d'une proposition d'acquisition exigent l'échange d'actions ordinaires et/ou d'autres titres. Si une opération est concrétisée, le Fonds échangera alors les titres de la société cible qu'il a accumulés contre les titres émis par la société acquéreuse et pourra couvrir sa position vendeur, le cas échéant, avec les titres ainsi reçus. Par ailleurs, lorsque des espèces sont offertes en contrepartie, les actions de la société cible achetées sur le marché libre seront normalement déposées en espèces à la société acquéreuse.</p> <p>Les opérations sur options cotées peuvent également être utilisées pour couvrir des positions acheteur et vendeur. Ces opérations de couverture visent à réduire le risque de perte pour le Fonds dans certaines offres de change et fusions. Si, après qu'un Fonds a établi une position, il apparaît que l'opération se déroule contrairement aux attentes, le Fonds peut prendre ses profits ou pertes ou tenter de réduire les pertes potentielles en liquidant ses positions acheteur et en couvrant les positions vendeur. En outre, un Fonds peut se livrer à la vente à découvert des actions de la société cible si le gestionnaire détermine qu'il y a une probabilité que la fusion ou une autre opération ne soit pas réalisée. Une partie des avoirs du Fonds peut se présenter sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et, de temps à autre, le Fonds peut investir la majorité de ses actifs en trésorerie et équivalents de trésorerie.</p>	
Date de création	3 janvier 2019	
Indice de référence	Indice d'arbitrage sur fusions HFRI ED (couvert en \$ CA)	
Actif géré du produit	852,7 millions \$	
Classification CIFSC	Non traditionnels axés sur les actions (Alternative Equity Focused)	
Placement minimum	Initial : 500 \$ Subséquent : 50 \$	
Fréquence de distribution	En décembre de chaque année; toutes les distributions versées seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires, à moins que le porteur ne demande au Fonds de verser ces distributions en espèces.	
Cote de risque	Morningstar : De faible à moyen Cote de risque du gestionnaire : De faible à moyen	
Frais	Frais de gestion	Catégorie A : 2,00 %; catégorie F : 1,00 %
	Prime de performance	15 % (du montant au-dessus d'un seuil prédéterminé)
	RFG¹	Au 31 décembre 2023, Catégorie A : 3,95 %; catégorie F : 2,84 %

¹ Cela n'inclut pas les honoraires versés au conseiller.

Fournisseurs de services Pour le Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Plus Picton Mahoney :

- Vérificateur : Pricewaterhouse Coopers LLP
- Dépositaire : Fiducie RBC Services aux investisseurs
- Administrateur : Fiducie RBC Services aux investisseurs
- Courtier principal : Marchés mondiaux CIBC inc.
- Registraire : Fiducie RBC Services aux investisseurs
- Conseiller juridique : Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

WHAT MAKES US DIFFERENT?

Le fonds

- Le fonds offre une exposition à effet de levier au Fonds alternatif fortifié d'arbitrage Picton Mahoney, ce qui permet aux investisseurs de s'exposer à hauteur de 200 % au fonds sans effet de levier, tant en matière de risque que de rendement.
- Le fonds repose sur deux piliers : les actions de fusion et d'acquisition (arbitrage de fusion) et les sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS), qui sont gérées activement en fonction de l'ensemble de possibilités. La flexibilité d'augmenter ou de diminuer les pondérations entre les deux piliers en fonction du meilleur potentiel de risque et de rendement fait partie intégrante de la stratégie et est unique sur le marché.
- En raison de la nature de la stratégie, les rendements sont principalement des gains en capital et, par conséquent, ils sont efficaces sur le plan fiscal. La stratégie est également peu sensible à la hausse des taux, contrairement à la plupart des titres à revenu fixe et à dividendes.
- L'équipe de gestion de portefeuille de GAPM compte plus de 15 ans d'expérience dans l'élaboration et la gestion de stratégies de placement novatrices pour nos clients. Les solutions de placement de GAPM gèrent l'exposition au risque pour aider les investisseurs à maximiser leur rendement global en fonction du niveau de risque qu'ils sont à l'aise d'accepter. Notre processus de placement différencié combine discipline et contrôles rigoureux du risque pour améliorer les rendements ajustés au risque dans tous les cycles du marché. Notre processus a été particulièrement important dans un contexte de marché plus incertain.
- Les résultats de nos investissements reflètent la combinaison unique de la recherche fondamentale et quantitative.

LIENS UTILES²

[Aperçu du fonds](#)

Contenu de la connaissance du produit

- Effet de levier typique
- Points saillants du rendement
- À qui ce fonds est-il destiné?

[Profil du fonds](#)

- Rendement de suivi
- Données d'exposition
- Répartition géographique
- Répartition sectorielle
- Dix principaux titres en portefeuille
- Analyse risque/rendement

[Divulgations trimestrielles](#)

- Sommaire du portefeuille de placements

[Rencontre avec les gestionnaires de portefeuille](#)

- En savoir plus sur nos leaders d'opinion

[Nos perspectives sur les arbitrages de fusions](#)

- En savoir plus sur nos perspectives internes et économiques

² Des liens propres aux produits sont fournis pour la catégorie F du Fonds.

Renseignements importants

Le présent document doit être utilisé uniquement par des investisseurs qualifiés ou des clients autorisés au Canada. Toute révision, retransmission, diffusion ou autre utilisation de ces renseignements par des personnes ou des entités autres que le destinataire est interdite.

Le présent document a été publié par Gestion d'actifs Picton Mahoney (« GAPM ») le 28 août 2024. Il est fourni uniquement à titre de source d'information générale, il peut être modifié sans préavis et il ne doit pas être assimilé à des conseils de placement. Le présent document ne doit pas servir à la prise de toute décision de placement et ne constitue pas une recommandation, une sollicitation ou une offre de titres dans quelque territoire que ce soit. Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources considérées comme étant fiables. Toutefois, leur exactitude et leur intégralité ne peuvent pas être garanties par Gestion d'actifs Picton Mahoney, qui décline toute responsabilité à cet égard. Tous les placements comportent des risques et peuvent perdre de la valeur. Ces renseignements ne constituent pas des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables destinés à des personnes, et ne doivent pas être considérés comme tels. Les décisions concernant la fiscalité, les placements ou d'autres matières devraient être prises, le cas échéant, uniquement après avoir obtenu les conseils d'un professionnel qualifié.

Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais liés au rendement et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux annuels composés historiques et ils tiennent compte des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Ils excluent les frais de vente, de rachat et de distribution, les frais facultatifs et les impôts sur le revenu payables par tout porteur de parts, qui auraient réduit le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur change fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se répéter. Les titres des fonds communs de placement alternatifs ne peuvent être achetés que par l'intermédiaire d'un courtier inscrit et ne sont offerts que dans les territoires où la loi en autorise la vente.

Toutes les devises mentionnées dans ce document sont en dollars canadiens.

Il n'y a aucune garantie qu'une stratégie de couverture sera efficace ou produira l'effet attendu. Le recours aux instruments dérivés et aux ventes à découvert comporte plusieurs risques qui sont susceptibles d'empêcher une stratégie de réaliser des gains ou de limiter ses pertes ou de l'amener à subir des pertes ou d'amplifier ces dernières. Le recours aux instruments dérivés et aux ventes à découvert dans le cadre d'une stratégie de couverture peut donner lieu à des coûts et à des frais additionnels.